

Association Vélo
5 avenue Collignon
31200 Toulouse

Monsieur Jean-Luc Moudenc
Tisséo-SMTC
7 Esplanade Compans Caffarelli
31902 TOULOUSE CEDEX 9, BP 61

Toulouse, le 16 avril 2006

Sujet : Aménagements pour le vélo à la future station métro/SNCF de St-Agne

Monsieur le Président,

Nous vous écrivons pour vous présenter les résultats d'une pétition concernant les besoins en garage à vélo à la gare St-Agne, et pour vous présenter notre position à ce sujet. Nous désirons également par ce courrier appuyer la position du Comité de quartier St-Agne-Niel qui vous a récemment présenté une analyse de l'évolution souhaitable pour la station de correspondance métro/SNCF St-Agne.

Il existe actuellement à la gare St-Agne, pour accueillir les vélos, deux râteliers extérieurs d'une dizaine de places, ainsi qu'un local fermé de 18 places avec une liste d'attente, désormais close, de 50 demandeurs. La pétition lancée par Madame Claire Pasco, utilisatrice de la ligne TER St-Agne – Latour de Carol, qui demande la création d'un garage à vélo sécurisé en plus du local existant, a recueilli 350 signatures (voir le document ci-joint). Il est donc évident que la capacité actuelle de la gare St-Agne en garage à vélo sécurisé ne répond pas aux besoins des utilisateurs.

Pour répondre à la demande, il faut donc viser un garage à vélo sécurisé additionnel d'au moins 100 places. La proposition faite par le comité de quartier St-Agne, soit celle d'un garage à vélo sécurisé aménagé à la future station de métro, à 100 m de la gare actuelle, apparaît comme une solution tout à fait appropriée et de coût raisonnable. Ce garage à vélo, qui devrait être conçu de façon à pouvoir être facilement agrandi, occuperait un espace de toute façon disponible aux abords de la station et serait surveillé et accessible durant les heures d'ouverture du métro (5h30-24h00). L'accès au garage à vélo devrait bien entendu être gratuit pour tout détenteur d'un billet ou d'un abonnement métro ou train. Les 100 m séparant la gare de la station de métro ne constituent a priori pas un problème pour les cyclistes. Quelques arceaux sur le trottoir pourraient venir compléter cette offre.

Nous terminons en notant que ce genre d'aménagement nous apparaît indispensable à l'évolution d'une ville qui se veut relever les défis de développement durable que le 21^e siècle nous lance de façon urgente et non équivoque. Nous restons bien sûr disponibles pour interagir avec vous sur les suites à donner à ce sondage et à notre proposition.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer nos salutations cyclistes distinguées.

Sophie Valcke, pour la commission train-vélo de l'Association Vélo de Toulouse

Copies: SMAT
Mairie de Toulouse

SNCF/ Conseil Régional Midi-Pyrénées
Mairie de quartier St-Agne-Niel

CAGT Conseil Général de Haute Garonne
Comité de quartier St-Agne-Niel Collectif d'associations pour le PDU